

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 54 du 19 Janvier 1939.

n° 54

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

19 janvier 1939

Numéro JO

n° 507 du 28/02/1939

Date du numéro

28 février 1939

### TEXTE INTÉGRAL

Art.1er, — est institué à la Côte Française des Somalis, un Comité local du monument à la gloire de l'infanterie française, composé comme suit : Président : M. Jourdain, administrateur en chef des colonies, inspecteur des Affaires Administratives. Membres : MM. le Lieutenant-Colonel Thoine ,Commandant le Régiment de Tirailleurs, Perron. Administrateur-Maire de la Ville de Djibouti. Le Président ou le Vice-président de l'Association des Anciens Combattants. Le Capitaine Correard, secrétaire